

# SUEVRES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

Le 10 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAUT, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Boris BOISSET

Absentes excusées :

Mme Florence BOISSET a donné pouvoir à Mme Annie-Claude LEMAIRE  
M. Jean-Robert HOUDIN a donné pouvoir à Mme Lydie BORDEAU  
M. Jean-Marc LEROUX a donné pouvoir à M. Jean-Yves LESIMPLE

Secrétaire : M. Olivier PEYRAT

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09/07/2020

2. Affaires générales

- ♦ Délégations données au Maire par le conseil municipal : précision du point n° 16 : autorisation d'ester en justice : 19 voix pour
- ♦ Adoption du règlement intérieur du conseil municipal – reporté au prochain conseil municipal
- ♦ Mise à jour du PCS (Plan communal de Sauvegarde)
- ♦ Récapitulatif des règles sanitaires dans les ERP :

M. Frédéric DEJENTE, Maire explique les différents protocoles sanitaires mis en place pour l'utilisation des différentes salles municipales. Chaque association signe un protocole qui comprend :

Entrée :

- Désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique
- Port du masque obligatoire
- Distanciation physique d'un moins 1 mètre

Sortie :

- Aération de la salle pendant au moins 10 minutes
- Désinfection et rangement du matériel utilisé, désinfection des zones de contact avec un produit virucide de norme NF 14476

Les horaires d'occupation doivent être respectés.

La capacité d'accueil des salles est réduite de moitié.

En ce qui concerne la bibliothèque municipale, celle-ci restera fermée au public jusqu'à nouvel ordre considérant la gestion sanitaire des livres, le nombre de personnes autorisées, etc...

Pour ce qui est de l'ouverture aux écoles, le conseil municipal décide à l'unanimité de fermer la bibliothèque aux élèves considérant la difficulté à mettre en place, le protocole sanitaire.

3. Urbanisme :

- ♦ Rétrocession à la commune des parties communes du lotissement « Le domaine de la Tronne » : 19 voix pour

4. Elections :

- ♦ Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales : 19 voix pour

Conseillers municipaux désignés par le conseil municipal :

M. Jean-Marc LEROUX en tant que conseiller municipal titulaire  
Mme Mélanie FERREIRA en tant de conseillère municipale suppléante

Délégués de l'administration : proposés par le conseil municipal et désignés par le représentant de l'Etat

M. Raphaël PILLEBOUE en tant que délégué titulaire  
Mme Sylvie ROBINEAU en tant que déléguée suppléante

Délégués proposés par le conseil municipal et désignés par le président du Tribunal de Grande Instance

Mme Maryse PRETS en tant que déléguée titulaire  
M. Frédéric LEHAIE en tant que délégué suppléant

5. Travaux

- ♦ Construction de vestiaires au stade municipal : attribution et autorisation de signature des marchés suite à l'appel d'offres : 16 voix pour, 2 absentions et une personne sort de la salle et ne prend pas part au vote

Lot 1 : Maçonnerie Gros œuvre

Entreprise retenue : VERNEJOLS – 7 rue de Buray – ZA – 41500 MER

Montant du marché : 49 536.52 € HT

Lot 2 : Bâtiment modulaire

Entreprise retenue : SOLFAB Constructions modulaires – ZAC de l'Erette – 44810 HERIC

Montant du marché : 127 015.00 € HT

Lot 3 : Electricité

Entreprise retenue : DESPRETZ sise ZI de Tavers – 45190 TAVERS, pour un montant de 2 415.83 € HT

- ♦ Point sur les différents travaux en cours :
  - Busage au fossé des landes, rue du Poirier coquin
  - Pompe du terrain de football
  - Travaux aux « grivettes »
  - Problème de réseaux au carrefour du Carroir

6. Ressources humaines :

- ♦ Contrat de prestation de service entre la commune et la CCBVL pour une employée communale : 19 voix pour
- ♦ Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : CDD de 6 mois pour un poste de comptable : 19 voix pour

7. Finances :

- ♦ Budget communal : Décision modificative n° 2
- ♦ Budget communal : Décision modificative n° 3

10. Coopération intercommunale

Nouveau conseil communautaire de la CCBVL :

Président : Pascal HUGUET, Maire de Concriers

1<sup>er</sup> VP : Vincent ROBIN : Ressources humaines et mutualisations, gens du voyage

2<sup>ème</sup> VP : Jacques BOUVIER : Finances

3<sup>ème</sup> VP : Astrid LONQUEU : Développement durable, urbanisme, habitant

4<sup>ème</sup> VP : Joël NAUDIN : Travaux

5<sup>ème</sup> VP : Frédéric DEJENTE : Développement économique

6<sup>ème</sup> VP : Catherine BLOQUET-MASSIN : Scolaire, jeunesse

7<sup>ème</sup> VP : Christian JUSTINE : Tourisme

8<sup>ème</sup> VP : Annie BERTHEAU : Petite enfance, enseignement musical, solidarités et cohésion sociale

9<sup>ème</sup> VP : Marc GAULANDEAU : Cycle de l'eau, voiries

11. Informations diverses / Questions diverses

- INSEE : enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages du 28/09 au 31/12/2020

Suèvres, le 18/09/2020 – Le maire : Frédéric DEJENTE